



Communiqué de presse du Bureau romand ProAI du 27 septembre 2009

Les bases d'une AI plus saine

Le Bureau romand de l'association suisse « Pro AI » accueille avec soulagement les résultats de la votation du 27 septembre 2009. Avec 54.5 pour cent de oui, le souverain s'est clairement exprimé en faveur du financement additionnel de l'AI. Il affirme ainsi sa volonté de soutien à l'intégration des personnes handicapées. Le Bureau romand Pro-AI et les organisations appartenant au domaine du handicap vont continuer à se mobiliser en faveur d'une AI capable de garantir aux personnes handicapées l'accès à la citoyenneté et le respect de leur dignité.

Pendant la campagne précédant la votation sur le financement additionnel de l'AI, personne n'a nié que la Suisse a besoin de l'AVS et de l'AI. La controverse portait sur les moyens à mettre en œuvre pour que l'AI, dans les dettes jusqu'au cou, retrouve une base solide. Pour garantir à l'AI un financement additionnel, le Conseil fédéral et le Parlement ont élaboré un projet équilibré, qui a recueilli un large assentiment. Cette solution prévoit une hausse temporaire, modérée et différenciée de la taxe sur la valeur ajoutée. Les personnes handicapées et leurs organisations remercient le peuple suisse.

Le financement additionnel de l'AI constitue en fait le 2^e volet de l'assainissement de l'assurance, le premier ayant été la 5^e révision de la LAI, approuvée par le peuple en 2007. Avec ce deuxième oui, les citoyennes et citoyens continuent à donner leur aval à la mission intégrative de l'AI. Un assainissement graduel de sa situation financière permet d'éviter des coupes drastiques et injustes dans les prestations et d'entamer une réflexion et des travaux visant la pérennité de l'assurance dans un contexte un peu plus sécurisé.

Le peuple a porté un jugement objectif

Il faut féliciter le peuple d'avoir gardé la tête froide, malgré la campagne destructrice des adversaires de l'AI. Il a heureusement dit oui à l'augmentation temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée parce qu'il a compris que :

- Nos assurances sociales représentent des acquis politiques précieux, que nous ne devons pas mettre en jeu imprudemment ;
- Il n'existe actuellement aucune autre solution pour assainir les assurances sociales ;
- Les coûts sont acceptables pour tout un chacun et limités dans le temps,
- Les personnes handicapées ont besoin de l'aide de l'AI pour contribuer elles aussi à la réussite économique et socioculturelle de la société.

La lutte pour les droits des personnes handicapées continue

Le Bureau romand Pro-AI, auquel est affiliée la grande majorité des organisations romandes de personnes handicapées, est très heureux de la décision prise par le peuple ce dimanche. Le souverain s'est clairement prononcé en faveur d'assurances sociales solides, tout en reconnaissant aux personnes handicapées le droit de participer à la vie en société. Les partenaires du Bureau romand Pro-AI vont poursuivre leur action, notamment dans le cadre de la 6^e révision de la LAI. Ils veilleront à ce que l'AI soit dotée d'instruments éthiquement et techniquement utiles à l'autonomie et à la participation sociale des personnes handicapées. Ils seront particulièrement attentifs à ce que des révisions précipitées et ciblées uniquement sur des problématiques individuelles et par conséquent, sur des mesures au coup par coup, soient remplacées par une vision plus large du rôle de l'assurance-invalidité. Le Bureau romand ProAI réfute l'idée d'individus à « réparer ». Il défend au contraire le concept d'une assurance-invalidité orientée davantage sur une refonte de l'ensemble de notre système économique et assuranciel ainsi que sur une évolution des structures laborales actuelles.

Interlocuteurs

Pour toute question, les personnes suivantes sont à votre disposition à titre d'interlocuteur :

Joël Favre, membre du comité de l'association des organisations suisses des personnes handicapées et de la santé, « pro AI », président du Bureau romand ProAI et directeur du Département de la défense des intérêts à la FSA, Fédération suisse des aveugles, tél 031 390 88 52 ou 078 649 71 48

Barbara Zbinden, coordinatrice du Bureau romand ProAI et de la CORAASP (Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique), tél. 027 720 60 61 ou 079 218 01 26.